

# DÉCISION DU MAIRE

## Développement Artistique et Culturel

AVA

Décision n° DEC\_2022\_125

### Objet : Contrat du spectacle "Le secret de Sherlock Holmes"

Le Maire de PARAY-VIEILLE-POSTE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 2122-22,

VU la délibération en date du 28 septembre 2020 par laquelle le Conseil Municipal délègue à Madame le Maire pour la durée de son mandat les attributions prévues dans la loi susvisée,

## DÉCIDE

**Article 1 :** Un contrat est signé avec Joueur Productions SAS – 3 Boulevard Saint Martin – 75003 Paris, pour une représentation du spectacle « Le secret de Sherlock Holmes » le vendredi 14 octobre 2022 à 20h30 à l'Avant-Scène.

**Article 2 :** La prestation totale est fixée à 5486,00 € TTC (cinq mille quatre cent quatre-vingt-six euros) comprenant :

- 4958,50 € TTC de cachet (quatre mille neuf cent cinquante-huit euros et cinquante centimes),
- 527,50 € TTC de frais de déplacement (cinq cent vingt-sept euros et cinquante centimes).

**Article 3 :** Les crédits nécessaires au paiement de la dépense sont inscrits au budget primitif 2022.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait à Paray-Vieille-Poste,